

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Le soussigné (nom et fonction) Madame / Monsieur.....

Agissant au nom et pour le compte de la société (nom+forme juridique).....

ADRESSE DE COMMUNICATION (à laquelle toute communication relative au salon doit être envoyée):

Rue No

Code postal Commune Pays

Téléphone

No. de TVA..... Site Internet

Votre service comptabilité travaille-t-il avec des bons de commande numérotés ? Oui Non

Souhaite recevoir la facture à l'adresse e-mail suivante

Responsable du stand (cette personne recevra toutes les informations pratiques).....

Adresse e-mail du responsable du stand.....

Adresse e-mail générale

Facebook: Facebook.com/..... Twitter: @.....

Correspondance souhaitée en français néerlandais

ADRESSE DE FACTURATION (uniquement à remplir si différente de l'adresse susmentionnée):

Société.....

Rue + no

Code postal..... Commune Pays.....

No. de TVA

Si la facturation doit être modifiée ultérieurement, vous serez tenu de payer 50,00 EUR de frais d'administration.

Veuillez noter que la participation à Meat Expo 2018 est réservée aux entreprises actives dans le secteur de la boucherie-charcuterie, des traiteurs et de la viande. Le candidat-exposant s'inscrit pour participer à Meat Expo 2018 en y exposant les produits / services suivants:

Produits:

Marques:

Pays d'origine:

.....
.....
.....
.....

Organisation

Kortrijk Xpo scrl
Doorniksesteenweg 216
8500 Kortrijk (Belgique)
TVA BE 0405 979 048
RPR Kortrijk

Contacts

Cindy Collez
Vadim Lapère
Patricia Huygelier

Infos

T. +32 (0) 56 24 11 16
meatexpo@kortrijkxpo.com
www.meatexpo.be



@meatexpo

en sa qualité de:

- producteur
- importateur pour la région.....
- représentant de cette marque à Meat Expo 2018, ceci à la demande du producteur ou de l'importateur exclusif (voir attestation ci-jointe)
- participant institutionnel (p.ex.: magazine professionnel, association professionnelle, organisme public)

Fournit en annexe la documentation (dépliants, photos, descriptions de chaque produit) s'y référant. Note bien que le présent « formulaire d'inscription » sera soumis au Comité de Conseil du salon pour approbation et que seuls les produits qui ont été agréés par les organisateurs peuvent être exposés dans les stands.

Préférence de l'emplacement (cf. plan du salon)

Meat Expo 2018 aura lieu dans les halls 4-3-2.

Broadway 2018 se déroulera dans les halls 1-6-2-3-Rambla, en même temps que Meat Expo.

Les halls 2 et 3 seront donc une 'zone mixte' destinée aux exposants pour les deux secteurs Meat Expo et Broadway (: cf. art. 5 des conditions générales ci-jointes) :

- dont l'offre est centrée sur l' *équipement et aménagement* pour les deux secteurs
- dont l'offre est de l'alimentation : dans le *Foodmarket*

Par ordre de préférence, le candidat-exposant choisit les emplacements suivants comme repris sur le plan:

- Préférence 1:
- Préférence 2:
- Préférence 3:

Dans la mesure du possible, Kortrijk Xpo scrl respectera les choix indiqués.

Prix de participation

a. Coût de l'emplacement (= coût de la surface sol nu, hors construction de stand)

Chaque exposant peut s'inscrire pour **une surface sol nu** d'un ou plusieurs modules. Le prix de la mise à disposition du sol nu s'élève à 89,00 EUR/m² pour un emplacement dans le hall 4. Il s'élève à 105,00 EUR/m² pour un emplacement dans le hall 2-3 (: uniquement non-food) :

- supplément stand en angle ou stand corridor (2 côtés ouverts):	200,00 EUR
- supplément stand de tête (3 côtés ouverts):	300,00 EUR
- supplément stand en îlot (4 côtés ouverts):	500,00 EUR
- supplément stand à étage:	750,00 EUR

Réservation d'un emplacement de ≥128m² donne droit à une réduction sur le coût de votre raccordement à l'électricité et à l'eau jusqu'à 1.000,00 EUR (plafond maximum). Ce montant maximum sera déduit lors des commandes de ces services.

b. Frais de participation fixe

Chaque participant doit payer un frais de participation fixe de 540,00 EUR. Ceci comprend: mention dans le guide du salon et insertion dans le catalogue en ligne, 3 badges exposants (par module de 16m²), 1 ticket de parking par jour (: 4 pour les jours du salon, 4 pour le montage ou démontage), 3 sacs poubelles, 1 extincteur, matériel promotionnel (invitations, etc.), utilisation service de communication de Kortrijk Xpo pour diffusion de communiqués de presse et infos nouveautés, utilisation du système de pré-enregistrement pour les visiteurs.

c. Stand modulaire

En tant qu'exposant, il vous est possible de faire construire un stand modulaire par l'organisation du salon. Le stand modulaire comprend une moquette, des parois, une frise avec une enseigne (reprenant le nom de votre société) et l'entretien quotidien du stand. Le stand modulaire sera automatiquement adapté à la surface louée (nombre de m²), ainsi qu'à votre propre configuration de stand (stand de rangée/en angle/de tête/îlot). Possibilités et tarifs: voir à côté.

d. Participation en tant que sponsor

Les exposants peuvent figurer en tant que sponsor à Meat Expo 2018. Le coût du paquet sponsor est de 1.500,00 EUR. Pour pouvoir figurer en tant que sponsor, vous devez louer au minimum 32m² de surface nue. Un exposant ne peut réserver qu'un seul paquet sponsor. Il y a un maximum de 8 sponsors. Le paquet sponsor comprend: insertion du logo du sponsor dans toutes les lettres électroniques, tous les dépliants visiteurs, sur le site internet, dans le catalogue et sur le plan pendant le salon.

e. **Visit Connect:** application Smartphone pour scanner le badge de vos visiteurs et obtenir ainsi leurs coordonnées : 175,00 EUR

Coût de l'emplacement hall 4 (uniquement Meat Expo)m ²	x	89,00 EUR/m ²	= EUR
Coût de l'emplacement hall 2-3 (: mixed zone Meat Expo / Broodway ; uniquement non-food)m ²	x	105,00 EUR/m ²	= EUR
Supplément stand en angle, de tête, en îlot et/ou à étage				= EUR
Frais de participation fixe					540,00 EUR
Stand modulaire - type:m ²	xEUR/m ²	= EUR
<input type="checkbox"/> Veuillez me contacter pour une offre sur mesure pour l'aménagement de mon stand					
Paquet sponsor	x	1 500,00 EUR	= EUR
License Visit Connect	x	175,00 EUR	= EUR
Services: selon commande ultérieure					
TOTAL hors TVA 21%				= EUR

Si votre service comptabilité travaille avec des bons de commande numérotés, merci de mentionner le no. ici :

Participation dans le Foodmarket avec un stand all-in uniforme 6m²

Stand all-in uniforme 6m² x = EUR
1.250,00 EUR
Services: selon commande ultérieure

TOTAL hors TVA 21% = EUR

f. Participation dans le Foodmarket avec un stand all-in uniforme 6m² (hall 4 = Meat Expo ; halls 2 et 3 = uniquement pour alimentation destinée aux secteurs Meat Expo & Broodway)

Les entreprises de produits alimentaires peuvent participer dans un stand all-in uniforme Foodmarket de 6m² aménagé de façon uniforme avec table et situé dans la zone du hall 2 ou 3 (Meat Expo + Broodway) ou dans le hall 4 (Meat Expo). Prix de participation dans un stand all-in uniforme 6m²: 1.250,00 EUR. (détails participation, stand et aménagement: voir ci-contre). 1 société peut réserver maximum 2 stands all-in uniforme Foodmarket. Les stands entre eux sont reliés par des parois.

Droit d'application et tribunaux et justice de paix compétents

Le droit belge est le droit d'application. En cas de litige, tous les tribunaux et la justice de paix de l'arrondissement de Courtrai sont déclarés compétents.

Conditions générales pour exposants

Le candidat exposant reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales pour exposants reprises en annexe, les avoir acceptées et renoncé à ses propres conditions générales.

Fait à :

Date :

Signature et cachet de la société :

Catalogue L'exposant s'engage à souscrire une publicité rédactionnelle dans le catalogue en ligne de Meat Expo 2018. Les spécifications techniques se trouvent dans le portail exposants. Le coût d'insertion est compris dans les frais de participation.

Services L'accord conclu entre l'exposant et l'organisateur concerne la mise à disposition d'un emplacement de stand et d'un lot de services. Environ 4 mois avant le salon la commande des services (stand modulaire, mobilier, plantes, etc et l'insertion pour le catalogue en ligne se passera en ligne. Les services doivent être commandés par le portail exposants rubrique 'commande de services'.

Assurance Le candidat-exposant est obligé de souscrire une demande d'assurance "tous risques" pour le stand et le mobilier auprès de Kortrijk Xpo scrl. Cette police renonce à tout recours contre Kortrijk Xpo. Cette obligation est annulée si vous possédez votre propre assurance. Si vous n'avez souscrit à aucune assurance, Kortrijk Xpo ne répondra pas des dommages éventuels causés à votre stand ou mobilier.

Accomplissement de l'accord Par la souscription du formulaire d'inscription, le candidat-exposant s'engage d'une façon définitive. L'accord entre Kortrijk Xpo scrl et l'exposant entre en vigueur à partir du moment où Kortrijk Xpo scrl envoie à l'exposant un mail de confirmation mentionnant les conditions ou divergences éventuelles. L'accord est valable à partir de la date qui figure sur le mail de confirmation.

Annulation Le contrat peut être annulé par l'exposant moyennant le paiement de 40% du montant total du prix de participation si l'annulation est annoncée plus de 3 mois avant l'ouverture du salon et de 100% si l'annulation est faite moins de 3 mois avant l'ouverture du salon. Le contrat ne sera annulé de façon valable que par l'envoi d'un courrier recommandé à l'organisateur. La diminution de l'espace de stand initialement réservé équivaut à l'annulation de la partie à laquelle il est renoncé. En plus les organisateurs se réservent le droit de libérer le stand et de le relouer. Si, pour une raison quelconque, celui-ci ne pouvait être reloué, les frais d'aménagement du stand vide seront facturés. Le droit de relouer le stand vaut uniquement pour les organisateurs.

Paiement

1. Le candidat-exposant s'engage à payer 40% du prix de participation au plus tard 180 jours avant le montage, ou à la réception de la facture (si l'inscription se fait endéans les 180 jours avant le montage du salon). Le solde doit être réglé avant le 27 août 2018. Les paiements devront s'effectuer sur un des comptes bancaires dont le numéro figure sur la facture.

2. Toute facture non payée à la date d'échéance ou tout solde impayé sera automatiquement majoré, dès la date d'échéance, d'un intérêt conventionnel de 1% par mois sur le montant dû, et ce de plein droit, sans intervention judiciaire ni constitution en demeure préalable.

3. En cas de non-paiement total ou partiel de la somme due à la date d'échéance sans raison sérieuse ou suite à une négligence ou à la non-exécution du cocontractant, le solde de la dette sera, après constitution en demeure restée sans effet, majoré de 15% avec un minimum de 150,00 EUR et un maximum de 2.000,00 EUR et ce même si un délai de répit a été accordé.

4. Sauf dispositions contraires ou date d'échéance expressément mentionnée au recto de la facture, toutes les factures sont payables au comptant.

5. Une facture partiellement ou totalement impayée à la date d'échéance entraînerait de plein droit la caducité du délai de paiement accordé pour d'autres services ou livraisons et le paiement immédiat de toutes les factures non encore échues.

6. L'acceptation de traites ou d'un autre mode de paiement n'entraîne pas de novation et n'ôte rien aux présentes conditions de paiement.

7. Toute plainte ne sera valable et prise en considération que si elle est rédigée par écrit et remise dans les huit jours suivant la réception de la facture. Sauf preuve écrite contraire, la date de la facture fait office de date de réception de la facture.

TYPES STANDS MODULAIRES

>> Eléments supplémentaires (comme débarras, etc.): peuvent être commandés, par la suite, via le portail exposants des services pour chacun des types ci-dessous.

CASA

Comprend une moquette, des cloisons arrières et latérales (2m50 ou 3m00 de hauteur), une frise perforée de 14 cm de hauteur avec une enseigne sur chaque côté ouvert.

Prix par m² CASA H 2m50: 32,00 EUR/m²

Prix par m² CASA H 3m00: 35,00 EUR/m²

Entretien quotidien du stand compris.

Pour aménager et personnaliser votre stand, (p.ex. débarras, etc.): à commander via le portail des exposants, rubrique 'commande de services'.



LUNA

Comprend une moquette, des cloisons arrières et latérales (constituées de panneaux horizontaux gris foncé en combinaison avec des panneaux verticaux gris clair), une frise perforée de 14 cm de hauteur avec une enseigne sur chaque côté ouvert.

Prix par m²: 35,00 EUR/m²

Entretien quotidien du stand compris.



WOOD

Comprend une moquette, une structure de cloisons en bois (H 3m00) enduites et peintes (blanc ou noir - autres couleurs sur demande) et une frise.

Le nom est mentionné directement sur la frise.

En cas de stand en angle, une colonne de 20x20 cm sera prévue.

Prix par m²: 62,00 EUR/m²

Entretien quotidien du stand compris.



TRUSS

Comprend un pont lumineux (H 4m50), une moquette, des points d'éclairage et une grande enseigne (consommation par point d'éclairage: 300W). Entretien quotidien du stand compris.

Truss avec tissu noir

Tissu noir aux côtés fermés (H 4m50)

Prix par m²: 69,00 EUR/m² pour 16 m²

49,00 EUR/m² pour 32 m²

44,00 EUR/m² pour 48 m²

Truss avec cloisons

Cloisons aux côtés fermés (H 2m50) et débarras en angle avec porte

Prix/m²: 66,00 EUR/m² pour 32 m² (2m² débarras)

57,00 EUR/m² pour 48 m² (2m² débarras)

46,00 EUR/m² pour 64 m² (2m² débarras)

46,00 EUR/m² pour 80 m² (2m² débarras)

Prix d'autres dimensions sur demande.



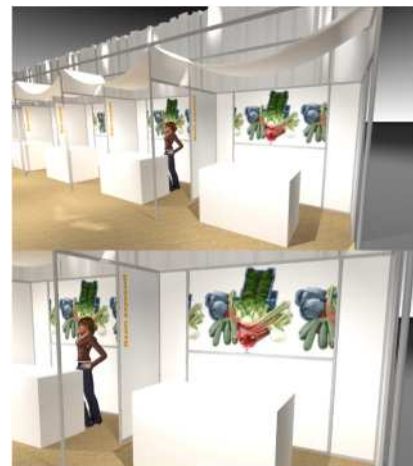
FOODMARKET : STAND ALL-IN UNIFORME 6m²

Comprend une moquette, une paroi arrière (L 3m) et des parois latérales (L 1m), un panneau pour photo (photo à fournir selon les spécifications de l'organisation), une toile de plafond, 3 spots, 1 prise de courant 500W, une table 150x80cm (H 97cm), entretien journalier du stand, 2 badges d'exposant, 1 sac de poubelle, mention de votre nom dans le catalogue du salon, matériel de promotion (invitations, etc.), utilisation des services de communication de Kortrijk Xpo afin de propager les communiqués de presse et les nouveautés, utilisation du système d'enregistrement des visiteurs.

Rem.: coût pour le remplacement de la table par un meuble frigorifique, le raccordement électrique et les prises de courant, etc.: tarifs et commande via le portail exposants, rubrique 'commande de services'.

Participation: uniquement dans la zone prévue à cet effet, sous conditions et moyennant approbation du dossier par le Comité de Conseil.

Prix stand all-in uniforme 6m²: 1.250,00 EUR



CONDITIONS GENERALES SUPPLEMENTAIRES POUR EXPOSANTS

Article 1: Organismes

Meat Expo 2018 est organisé par Kortrijk Xpo scrl, concessionnaire officiel du centre international des salons et événements.

Article 2: Comité de conseil

Pour l'organisation de Meat Expo 2018, l'équipe de gestionnaires de salons de Kortrijk Xpo scrl est assistée d'un comité directeur composé de spécialistes des différents secteurs auxquels appartiennent les exposants. Ce comité directeur veillera à ce que Meat Expo 2018 réponde parfaitement aux désirs des exposants et du groupe-cible des visiteurs.

Article 3: Lieu, date et heures d'ouverture

Meat Expo 2018 aura lieu dans les halls 4-3-2 du centre international des salons et événements Kortrijk Xpo scrl, Doorniksesteenweg 216 à 8500 Courtrai / Kortrijk (Belgique), le dimanche 30 septembre (10-19h) et les lundi 1, mardi 2 et mercredi 3 octobre 2018 (13h-19h). Meat Expo 2018 est organisé en même temps que Broodway 2018, journées de rencontres et d'inspiration pour les boulangers, pâtisseries, chocolatiers et glaciers. Broodway 2018 aura lieu dans les halls 1-2-3-6-Rambla.

Les halls 2-3 seront donc une 'zone mixte' destinée aux exposants dont l'offre est non-food (centrée sur l'équipement et aménagement) pour les deux secteurs, ou aux exposants optant pour un stand all-in uniforme (6m²) dans le 'Foodmarket' (uniquement alimentation destinée aux deux secteurs Meat Expo et Broodway).

Article 4: Objectif

L'objectif du salon professionnel Meat Expo 2018 consiste à présenter une offre axée pour 100% sur le secteur de la boucherie et de la viande. Les exposants sont des fournisseurs directs des visiteurs. Tant par son thème que par ses activités connexes, Meat Expo 2018 a pour but de fournir une réelle contribution à la promotion permanente de la qualité de la profession et du marché en Belgique.

Article 5: Produits exposés

Meat Expo 2018 présentera uniquement des produits et services destinés aux besoins des bouchers-charcutiers-traiteurs, responsables de magasins d'alimentation fraîche, de collectivités et de l'industrie de la viande, tels que: viande (fraîche et surgelée), plats préparés, vins, alimentation fraîche, volaille, fromages, poisson préparé, épices, salades et potages, conserves et produits surgelés, conditionnement, petit matériel, appareils électriques, balances et caisses enregistreuse, broches, fours à micro-ondes et barbecues, fours à convection, douches et cuves, comptoirs réfrigérants, installations de réfrigération et équipements de magasin, machines de découpe et scies, enseignes lumineuses, matériel d'affichage, d'étiquetage, vêtements professionnels, matériel en plastique, produits d'entretien, construction sur rails, services et systèmes de protection contre le soleil, produits, matériaux et machines pour la qualité et la sûreté de l'alimentation. Le comité organisateur décide de l'acceptation et du refus des produits / marques sur base des informations fournies.

Seuls de nouveaux matériaux et de nouvelles machines peuvent être exposés. Il est interdit de présenter des machines et des matériaux de deuxième main et/ou révisés.

Halls 2-3 = zone mixte Equipement: accueilleront les stands des exposants dont l'offre s'adresse aussi bien à Meat Expo qu'à Broodway. L'offre s'y limite à non-food: l'aménagement des magasins et ateliers / au petit matériel, aux appareils, aux vêtements de travail / aux TI & systèmes d'encaissement / aux matériaux d'emballage / au nettoyage et à la lutte contre les insectes / aux écoles, aux centres de formation et aux organismes de conseil.

Halls 2-3 = Foodmarket: exclusivement pour des exposants dont l'offre est de l'alimentation destinée aux 2 secteurs Meat Expo et Broodway; maximum 2 stands all-in uniforme 6m² par entreprise.

Article 6: Exposants et visiteurs

1. Exposants

- Statut/ La participation à Meat Expo 2018 est ouverte aux seuls:
 - producteurs
 - importateurs avec au moins une distribution nationale pour la Belgique
 - représentants d'une marque à Meat Expo 2018, ceci à la demande du producteur ou de l'importateur exclusif.
- Produits/ Seuls les produits appartenant aux secteurs énumérés à l'article 5 pourront être exposés.
- Acceptation/ Les "formulaires d'inscriptions" seront objectivement examinés par le comité directeur qui décidera de l'admission complète ou partielle du candidat et de ses produits. Cette décision sera prise en fonction des critères mentionnés ci-dessus et sera sans appel.

2. Visiteurs

Seuls professionnels du secteur de la viande auront accès à Meat Expo 2018. De ce fait, seule cette cible professionnelle fera l'objet de la campagne publicitaire.

Article 7: Conditions de participation, acceptation et attribution

a. La participation est personnelle et ne peut être cédée à un tiers. En cas de non-paiement de soldes débiteurs endéans les délais réglementaires, l'Exhibition Manager est habilité à rayer l'exposant de la liste des participants, ce qui ne dispense en rien l'exposant du règlement financier de tous les accords signés.

b. Coût de la participation La location d'un emplacement à Meat Expo 2018 comprend:

- un frais de participation fixe
- coût de la surface sol nu
- l'exposant peut commander un stand modulaire qu'il complètera selon ses besoins et son budget. Les possibilités et les prix des différents services sont détaillés dans le portail exposants, rubrique 'commande de services'.

Attention: Si le stand modulaire est commandé via le formulaire d'inscription, il ne pourra être annulé, mais éventuellement remplacé par un autre type de stand modulaire. Au cas où vous annuleriez, malgré tout, le stand modulaire, nous nous verrions obligés de vous facturer des frais d'annulation de 40%.

- les exposants peuvent réserver un paquet sponsor
- coût des services: selon les services commandés par vous-même.

En cas de réservation d'un stand all-in uniforme 6m² coût d'un stand uniforme + frais pour les services éventuels (pour la commande de services supplémentaires, le remplacement de la table par un meuble frigorifique, etc.)

Le prix de location sol nu comprend:

- mise à disposition de la surface en béton poli
- l'éclairage général, l'agencement et le chauffage à l'intérieur des bâtiments
- la surveillance générale
- une contribution à l'effort de recrutement des visiteurs (publicité)
- l'entretien des parties collectives: allées, entrée, parties communes
- sur le site internet et dans le catalogue, l'inscription au registre des participants et au registre des marques et produits.

Ne sont pas compris dans le prix de location sol nu:

- l'assurance responsabilité civile du participant,
- l'assurance obligatoire "tous risques" pour le matériel exposé,
- tous les services éventuels tels que l'électricité, l'eau, l'internet et autres services

c. Acceptation Kortrijk Xpo scrl se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande de participation. De même, l'organisateur peut annuler à tout moment une demande qu'il avait acceptée précédemment. Le refus ou l'annulation d'une demande de participation ou d'une participation n'entraînera aucun dédommagement autre que le remboursement intégral des acomptes déjà payés. En cas de non-paiement ou de paiement partiel de factures relatives à une édition antérieure du salon ou à un autre salon organisé par Kortrijk Xpo scrl, l'organisateur est habilité à suspendre de plein droit le présent accord en partie ou totalement jusqu'au paiement complet et effectif du solde susmentionné, et ce à tout moment et après une mise en demeure recommandée de 8 jours.

d. Attribution Kortrijk Xpo s'efforcera de répondre au maximum aux demandes introduites en faveur d'un emplacement précis en respectant l'ordre d'arrivée des réservations. Kortrijk Xpo n'est en aucun cas obligé d'attribuer un emplacement déterminé à un exposant particulier et peut à tout moment modifier cette attribution. Kortrijk Xpo se réserve le droit de pouvoir modifier à tout moment le plan du salon afin de pouvoir répondre à des situations modifiées.

e. Plan du salon L'organisation de Meat Expo 2018 se réserve le droit de pouvoir modifier à tout moment le plan du salon afin de pouvoir répondre à des situations modifiées.

Article 8: Aménagement, montage et démontage

a. Aménagement Le salon professionnel Meat Expo 2018 sera un salon à aménagement libre, c'est-à-dire que chaque exposant développera son propre stand à l'intérieur du(des) module(s) qu'il aura réservé(s). Afin d'assurer à l'ensemble un caractère harmonieux, la hauteur uniforme des stands est fixée à 2m50. Des dérogations à cette règle peuvent être accordées par les organisateurs sur demande écrite et motivée des exposants qui soumettront également un plan de leur stand. Dans ce dernier cas, le côté arrière des parties du stand dépassant les 2m50 devra être parachevé.

Les raccordements du stand aux réseaux électrique (tableau de répartition) et à l'eau doivent rester accessibles aux services de Kortrijk Xpo. Pour un stand à étage, vous paierez un supplément de 750,00 EUR (frais de contrôle inclus). De plus, l'étage devra répondre aux prescriptions en vigueur en matière de sécurité.

Le stand doit être fini à l'extérieur pour que les stands adjacents ne soient pas incommodés. Un maximum de 60% du mètre courant du contour du stand qui donne sur une allée peut être fermé. Cette règle s'applique à chaque côté séparément. Ceci doit être réalisé au plus tard le dernier jour de montage du salon (pour 16h), faute de quoi l'organisateur se réserve le droit de faire réaliser lui-même cette finition et ce, aux frais de l'exposant.

b. Aménagement du stand modulaire Comme mentionné à l'article 8a, chaque participant est libre de faire appel ou non aux services de Kortrijk Xpo pour la location de stands préfabriqués.

c. Montage et démontage Les dates et horaires pour le montage et le démontage sont mentionnés dans les informations pratiques que vous pouvez trouver sur le portail des exposants.

Au cas où l'infrastructure de stand est encore présente après le démontage officiel, celle-ci sera démontée par nos services. Outre un dédommagement forfaitaire de 500,00 EUR, les heures de travail prestées seront facturées en régie. Les deux montants devront être payés au comptant avant que les biens ne vous soient rendus.

Article 9: Insertion dans le catalogue

Chaque participant doit souscrire au moins une insertion dans le catalogue en ligne. Elle comprendra un texte rédactionnel décrivant un nouveau produit ou un produit que vous souhaitez mettre en valeur et pourra être complétée par une photo couleur. Le prix de l'insertion est compris dans les frais de dossier.

Article 10: Services

Par leur participation à Meat Expo 2018, les exposants s'engagent à utiliser les seuls services (restauration, électricité, fleurs, etc.) fournis par Meat Expo 2018. Aucun service parallèle d'entreprises étrangères aux organisateurs n'est autorisé dans l'enceinte de Kortrijk Xpo.

Article 11: Restauration

Dans le but de tendre vers une qualité optimale et de répondre aux normes sévères en matière d'hygiène alimentaire, tous les services de restauration au sein de Kortrijk Xpo scrl sont exploités par sa filiale Xpo Catering. A cet effet, Xpo Catering a reçu le droit exclusif de livrer boissons, denrées alimentaires et autres articles de consommation. Ceci concerne autant la restauration de l'organisation que celle destinée aux exposants et aux visiteurs. Si vous souhaitez vous occuper de votre restauration vous-même (avec un comptoir) ou si vous souhaitez faire appel à un partenaire externe (un constructeur de stand, un fournisseur de boissons (brasserie) ou un traiteur), vous êtes tenu de payer un droit de restauration. Vous trouverez les tarifs du droit de restauration dans le portail exposants, rubrique 'commande de services'. De plus, veuillez vous assurer vous-même de respecter les normes HACCP.

La fourniture d'articles de consommation et d'échantillons dans les stands à des fins publicitaires n'est possible que sur autorisation écrite de Xpo Catering et pour autant:

- qu'il ne s'agisse pas de consommations à part entière du point de vue du volume
- que tous les articles soient offerts gratuitement. La vente d'articles de restauration n'est certainement pas autorisée.

Article 12: T.V.A.

Le numéro de TVA de Kortrijk Xpo scrl est le BE 0405 979 048. Tous les prix mentionnés dans les publications des organisateurs s'entendent hors TVA.

Article 13: Annulation ou report du salon

Kortrijk Xpo se réserve le droit de reporter ou d'annuler la manifestation - quelle que soit la raison sans que cela ne soit nécessairement un cas de force majeure - sans que les exposants ne puissent exiger de dédommagement. Les montants déjà facturés seront crédités et les sommes éventuellement versées seront remboursées.

Article 14: Règlement général

Pour tous les points non prévus par les présents Conditions Générales Supplémentaires pour Exposants, les exposants sont renvoyés au règlement général de Kortrijk Xpo dont les présents compléments font partie intégrante. Les exposants peuvent obtenir le règlement général sur simple demande adressée au secrétariat de Meat Expo 2018, Doorniksesteenweg 216 à 8500 Courtrai / Kortrijk (Belgique).

Seule la version en langue néerlandaise du présent complément au règlement général fait foi.